

ARRETE DU MAIRE

N° 2026- 165

POLICE MUNICIPALE
Tél : 04.90.90.17.00
Réf. : CD/JMB

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Débit de boissons 3ème groupe

Monsieur le Maire,

Je soussigné M. ROUMIEUX Richard - Président Association
Afficionados del Castillo

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3334-2 du CSP (ord n° 2000-548 du 15/06/2000)

l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à Parking des Allées Marcel Jullian/Anènes

A l'occasion de : 30 ans Bodega EL CASTILLO

Du 8 Mai 2026 à 18 H00 au 10 Mai 2026 à 18H00

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

28 AVR. 2026

Le

Signature :



ARRETE DU MAIRE

Je soussigné, Marcel MARTEL, Maire de CHATEAURENARD,

Vu l'article L.2122-28 du code général des collectivités territoriales,

Vu art L.3334 - 2 du CSP (ordonnance n° 2000-548 du 15 juin 2000),

Vu la loi n°2015-990 du 6 Août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et l'ordonnance

n°2015-1682 du 17 Décembre 2015 portant simplification de certains régimes d'autorisation préalable et de déclaration de

entreprises et des professionnels,

Vu la demande ci-dessus,

ARRETE :

Article unique-(1)

M. ROUMIEUX Richard - Président de l'Association
Afficionados del Castillo

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire du 3ème groupe

Du 8 Mai 2026 à 18H00 au 10 Mai 2026 à 18H00

A l'occasion de 30 ans de la Bodega EL Castillo

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons, et plus particulièrement à la protection des mineurs.

28 AVR. 2026

Fait à Châteaurenard, le

L'Adjoint au Maire délégué à la Sécurité

Eric CHAUVET
Le Maire,

M. MARTEL



PUBLIÉ LE

0.4 MAI 2026

Ampliation sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète d'ARLES,
- Brigade de Gendarmerie de CHATEAURENARD,
- PSIG de CHATEAURENARD,
- L'intéressé. LE PRESENT ARRETE DOIT ETRE AFFICHE SUR (S) DU DEBIT DE BOISSONS